

ON S'ABONNE : Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur a poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT : LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE : Un an, 16 fr. Six mois, 9 fr. Trois mois, 5 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS : Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARDIS ET SAMEDIS

Le JOURNAL DU LOT est désigné pour la publication des Annonces Administratives du Département.

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES, 25 centimes la ligne RÉCLAMES, 50 centimes la ligne Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT.

Table with columns: JOURS, FÊTE, FOIRES, LUNAISONS. Rows include dates from 30th to 2nd of the month with corresponding events and moon phases.

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 de réclames. Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames. Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAFITTE-BULLIER et Co. place de la Bourse, 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

SERVICE DES POSTES.

Table with columns: DERN. LEVÉE DE BOÎTE, DÉSIGNATION DES COURS, DISTRIBUTION. Lists mail routes and delivery times for various locations like Gramat, Valence-d'Agen, Libos, etc.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement lui est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, 26 Août 1863.

CONSEIL GÉNÉRAL

L'ouverture de la session du conseil général de 1863 a eu lieu lundi dernier, à l'hôtel de la Préfecture, dans la Salle ordinaire des séances de ce conseil.

Après la lecture du décret de convocation et l'installation du bureau, M. le Préfet a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

Indépendamment du projet de budget que j'ai eu l'honneur de vous adresser, je dois, avant le commencement de vos travaux, vous faire connaître, dans son ensemble, la situation du département que vous représentez, et vous communiquer mes appréciations sur la marche des divers services.

SITUATION MORALE.

Bonne, d'une manière générale, la situation morale tend à s'améliorer chaque jour. C'est ainsi, par exemple, que le montant de la dépense pour le maintien des enfants assistés reste, depuis plusieurs années, au-dessous des prévisions portées au budget, et que j'ai eu pouvoir, sans rien compromettre, en réduire le chiffre de 4,000 fr. pour l'exercice prochain.

Mais, d'un autre côté, d'après les prescriptions ministérielles, les hospices dépositaires ne pouvant être plus longtemps dispensés de la fourniture des layettes et vêtements, j'ai pensé qu'il y avait équité, de la part du département, à venir en aide à ces établissements hospitaliers dont les ressources sont évidemment insuffisantes, et je vous propose de leur attribuer cette somme de 4,000 fr. à titre de secours.

Je n'aurais rien de particulier à vous signaler, quant au service des aliénés dont le nombre, eu égard au chiffre total de la population, se maintient dans des limites relativement satisfaisantes, si je n'avais été amené à considérer comme justifiée, par le renchérissement graduel des denrées nécessaires à leur entretien, une demande d'augmentation dans le prix de la journée.

Le service de la médecine et de la pharmacie gratuites fonctionne avec la même régularité, et d'une manière aussi utile. Celui de l'instruction primaire nous offre, de son côté, un spectacle satisfaisant. En ce qui concerne l'enseignement proprement dit, la tenue et la discipline, des progrès réels ont été accomplis dans les écoles de garçons. Le nombre des écoles communales de filles s'est accru, et la plupart des écoles libres

sont dirigées avec succès, bien que l'enseignement y soit, en général, renfermé dans des limites assez étroites. Quant aux salles d'asile, leur nombre est demeuré stationnaire : Cinq seulement pour tout le département, ce qui est bien peu. Il y aura sur ce point, Messieurs, quelque chose à faire, aussitôt que les ressources de votre budget le permettront.

J'en dirai autant pour les sociétés de secours mutuels, qui sont en petit nombre, mais du moins dans un état prospère.

TRAVAUX PUBLICS.

Quant aux travaux publics ils ont été dirigés, avec intelligence et activité, tant sur vos chemins de grande et moyenne vicinalité que sur vos routes et vos édifices départementaux. Les premiers, vous le savez, ont été largement dotés par une loi récente ; mais le service des routes va voir expirer, à la fin de l'exercice présent, la dotation de 5 centimes extraordinaires qui lui avait été attribuée depuis dix ans, et se trouvera en présence d'un arriéré à solder et d'engagements à satisfaire.

Quant à vos propriétés bâties, quelques-unes et notamment la maison de justice et le tribunal de Figeac réclameraient des réparations considérables.

Je ne dois pas, Messieurs, dans cette nomenclature rapide, négliger de vous entretenir de ce qui fait la base de votre richesse, à savoir de votre agriculture. Dans un pays où l'industrie proprement dite n'existe pas et où les travaux des champs fournissent, seuls, un aliment suffisant à l'activité des populations, c'est de ce côté que doivent se diriger nos préoccupations à peu près exclusives.

Par le développement, aussi rapide que possible, de vos voies de communication, vous avez fait déjà beaucoup pour l'agriculture du département ; mais ce n'est pas assez pour elle que d'avoir facilité à ses produits l'accès des marchés éloignés ; il resterait à développer, de plus en plus, au milieu de vos cultivateurs, l'émulation qui engendre le progrès et tend à la propagation des bonnes méthodes.

Ainsi, je me suis demandé, par exemple, — si les moyens préventifs contre l'oïdium avaient été suffisamment appréciés et mis en pratique dans un département essentiellement viticole ; — si vos cours d'eau recevaient, au point de vue de l'irrigation des terres qui les avoisinent, la destination la plus profitable, et si vous ne négligiez pas ainsi une source abondante de revenus ; — Si l'on avait assez fait pour répandre dans les campagnes les meilleures races de bétail ; — si les efforts de la Société d'agriculture du Lot pour la propagation des meilleurs engrais et le développement du drainage avaient été

assez secondés ; — je me suis dit, surtout, en considérant ces vastes espaces dénudés, ou à peu près, qui forment les flancs de la plupart de vos montagnes, que le déboisement, ce fléau de l'agriculture, contre lequel on s'applique partout à réagir, avait fait ici plus de ravages qu'ailleurs peut-être, et qu'il était fâcheux que les choses eussent pu en venir au point de ne plus même éveiller la sollicitude de l'administration forestière, sans doute par l'impossibilité, au moins apparente, d'y porter remède.

Mais pour étudier et résoudre, utilement, ces questions importantes, des ressources sont indispensables, et ici encore, Messieurs, comme pour vos travaux publics, comme pour le développement des sociétés de secours mutuels et des salles d'asile, je rencontre, dans la pénurie de votre budget, des obstacles insurmontables.

Cet état de choses est fâcheux, et je le subis, en ce qui me concerne, avec peine. Liquider le passé, s'appliquer à satisfaire à des exigences rétrospectives, alors que tout le portera à, au contraire, à vous entraîner, résolument, vers les améliorations et les progrès que l'avenir comporte, est une tâche ingrate pour votre administrateur. Il la remplit, néanmoins, avec persévérance, et si, pour quelque temps encore, son initiative est enchaînée, si elle est condamnée à l'inertie, il en est dédommagé par la pensée que son dévouement n'aura pas été inutile aux intérêts qui lui sont confiés, et qu'il fait son devoir.

Ce devoir, le Conseil général me le rendra facile, j'en ai la conviction, et si je regrette quelque chose en ce moment, Messieurs, c'est que son concours ne puisse m'être donné par l'unanimité de ses membres. Dans une dépêche que je viens de recevoir, Monsieur le Maréchal Canrobert me charge de vous exprimer ses regrets sincères de ne pouvoir assister à votre session, et de vous assurer que, de loin comme de près, il sera toujours heureux d'associer ses efforts aux vôtres dans l'intérêt du département.

Vous avez pu apprécier depuis longtemps, Messieurs, le dévouement du Maréchal aux intérêts qui vous sont communs avec lui ; vous déplorerez donc, avec moi, que les devoirs du poste élevé qu'il occupe l'aient mis, cette fois encore, dans l'impossibilité de venir prendre part à vos travaux.

Pour moi, Messieurs, qui crois que les seules bases solides de toute administration honorable sont le dévouement et la loyauté, et qui voudrais, par tous les moyens en mon pouvoir, parvenir à faire pénétrer cette conviction dans l'esprit et dans le

cœur des populations qui me sont confiées, j'aurais attaché un grand prix à ce que le plus éminent de ses représentants se trouvât au milieu de vous, pour entendre de sa bouche, en présence de tous ses collègues, l'exposé loyal, sincère, complet des affaires qui ont droit à notre commune sollicitude.

Vous vous associez, je le pense, Messieurs, à l'expression de ces regrets.

Ce discours a été religieusement écouté et le conseil en a ordonné, par acclamation, l'insertion au procès-verbal de ses séances.

Nous publierons, comme d'habitude, dans nos prochains numéros, les délibérations prises par l'assemblée départementale.

BULLETIN

Les ambassadeurs des trois puissances n'ont pas encore remis les notes au prince Gortschakoff. Le jour de l'audience pour remplir cette mission n'est pas même fixé.

La Russie veut gagner du temps ; c'est incontestable.

En agissant ainsi, peut-elle faire espérer un retour à de meilleurs sentiments ? C'est difficile à croire en présence des forces militaires qu'elle expédie journellement contre les Polonais, et de son mutisme à ne rien changer de sa première déclaration. — Non, la Russie n'accordera rien sérieusement. Elle veut conserver à tout jamais la Pologne asservie. Plutôt l'exterminer que la voir vivre libre. — Aussi interprétons-nous dans un sens inquiétant la non remise de ces notes. Pourtant ce jour ne peut se faire longtemps attendre, et la réponse viendra bientôt après fixer l'Europe sur les dernières intentions du cabinet russe. Et dans le cas probable de refus, nous espérons bien, cette fois, voir les puissances appliquer, au moins, un système d'hostilité, en reconnaissant les Polonais comme belligérants.

L'extension que prend tous les jours l'insurrection, nous donne grand espoir sur son prochain triomphe. De nouveaux détachements d'in-

rité la plus profonde ; c'était une douce voix de femme.

« Eh bien, milady, disait-elle, que pensez-vous de cette aventure ? »

— J'en suis ravie, il ne peut nous échapper, répondit celle-ci en frappant de joie dans ses mains.

— Lorsque l'on a franchi la première jeunesse, c'est un bonheur de venir à Naples ; le climat, le genre de vie, tout y rajeunit nos cœurs.

— Vous avez raison ; l'air y est imprégné de passions...

— Embrassé d'amour.

— Née en Angleterre, je n'ai réellement vécu que depuis que je suis à Naples, où la vie n'est qu'une perpétuelle aventure d'amour.

— Chose étrange ! vous êtes Anglaise, et moi Russe ; nous aimons toutes les deux notre patrie, et pourtant nous sommes tentées de porter envie à Naples. L'amour existe aussi en Russie et en Angleterre ; mais, chez vous, c'est un parlement où l'on discute ce qu'il y a de raisonnable, et chez nous, un palais d'hiver où l'on emprisonne nos cœurs ; ici seulement, il est poésie, chant, improvisation. Oh ! c'est ravissant.

— Mais la Napolitaine ne sent pas aussi profondément que nous. Chez elle, tout est... comment dirais-je ? pur badinage. Chez nous, au contraire, il y a du sérieux même au fond des plaisanteries.

— Ici le cœur n'est qu'un hochet...

— L'amour est une parure...

— Une fleur que l'on attache à sa robe de bal.

— Une farce aussitôt oubliée qu'applaudie.

— Ah ! milady, vous m'avez trompée. Plus vous parlez, plus cela devient évident pour moi. Mon Dieu, je ne vous ai pas devinée jusqu'ici !

— Je ne vous comprends pas. Expliquez-vous.

— Vous m'avez dit vous m'avez même protesté que vous ne l'aimiez pas !

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 26 août 1863.

VINCENT

Roman historique.

IMITATION LIBRE DU SUÉDOIS

DE

RIDDERSTAD.

37

CHAPITRE XII.

UN COUVET ET UNE AUBERGE.

(Suite.)

- Jusqu'ici, dis-tu ?
— Une fois à la porte, il regarda avec précaution autour de lui avant d'entrer. Au même moment arrivait, de la direction opposée, un vieillard, une sorte de moine, avec un capuchon qui lui couvrait presque tout le visage. Je ne l'ai pas bien vu, mais il ressemblait à une statue de marbre ambulante.
— Qu'y a-t-il là de particulier ?
— Le comte Adlerstern et le moine se connaissent.
— Comment cela ?
— J'ai vu clairement qu'ils échangeaient un signe.
— Réellement ?
— Sans doute, monsieur le lieutenant. Je les ai

La reproduction est interdite.

suis sur les talons jusqu'au moment où ils ont disparu dans la salle de l'auberge, dans la Osteria, comme ils disent ici.

— Toujours de singulières histoires... Ferme la porte du balcon et sortons.

— Silence !

— Qu'y a-t-il ?

— Approchez, monsieur le lieutenant, mais doucement... Entendez-vous !... on parle... suédois, monsieur, du pur suédois. Mon Dieu, comme ça flâte l'oreille. C'est une superbe langue pourtant !

Les individus qui la parlaient étaient dans la galerie du rez-de-chaussée, entourée de plantes grimpances, et il suffisait de se pencher un peu par-dessus la balustrade du balcon pour les voir du premier étage, à la clarté d'une lampe appendue à l'un des piliers.

« L'un est le comte, chuchota le domestique ; l'autre est ce même moine que je viens de voir dans la rue. »

En ce moment, ils distinguèrent les paroles suivantes, échangées à demi-voix entre lui et son compagnon :

« Vous ne me suivez pas ce soir ? »

— Je n'ose pas.

— Vous avez reçu des dépêches secrètes de la Suède ? Nous nous verrons demain, n'est-ce pas ?

— C'est convenu, demain.

— Voici mon adresse. Séparons-nous maintenant. Prenez-vous ce chemin ?

— Sous quel nom vous connaît l'hôtelier ?

— Je me nomme Zamparelli, Antoine Zamparelli.

— A demain donc.

— N'oubliez pas les dépêches. »

Adlerstern sortit par une des ouvertures de la galerie donnant sur la cour, et son interlocuteur le suivit.

Le capuchon de ce dernier, un peu rejeté en

arrière, laissait à découvert son visage sérieux, presque couleur d'argent et ses yeux, ordinairement froids, étaient enflammés. Ses cheveux noirs retombaient des deux côtés de son front.

En le voyant, Wiljams faillit laisser échapper une exclamation ; mais il se retira dans la pièce et maîtrisa sa surprise.

« Vincent ! » murmura-t-il.

C'était moins la présence de Vincent que les relations amicales qu'il semblait entretenir avec Adlerstern qui causait la surprise de Wiljams.

Celui-ci avait remarqué dans la physiognomie de Vincent quelque chose de sombre, de sinistre, qu'il n'y avait jamais vu auparavant. Cette circonstance et l'apparente intimité entre Vincent et Adlerstern l'effrayaient.

Il résolut de garder le mieux possible son incognito, tout en cherchant à découvrir ce qui se passait.

CHAPITRE XIII.

PREMIÈRE NUIT A NAPLES.

Arrivé à l'extrémité la plus saillante de la digue de l'arsenal, Wiljams trouva le second de ses hommes de planton. Après avoir reconnu les lieux et découvert la porte dont la garde lui était confiée ; il ordonna à ses deux hommes de rester sur la digue et de ne venir à son secours que s'il les appelait.

Il n'était pas encore onze heures lorsqu'il se posta au pied d'une colonne, à quelque distance de la porte, éclairée par une lampe de cristal en forme de globe.

Bientôt une voiture, précédée de deux piqueurs portant des torches, tourna le coin de la rue et s'arrêta en face de lui.

Les piqueurs éteignirent leurs torches, et une voix se fit entendre dans la voiture plongée dans l'obscurité.

surgés s'organisent dans tout le pays. On parle de 3,000 cavaliers bien armés en Cujavie et de grandes forces polonaises cantonnées dans le palatinat de Plock.

Le gouvernement national se prépare à la campagne d'hiver et achète une quantité de fourrures pour les soldats.

La presse allemande s'occupe beaucoup du Congrès de Francfort. Les critiques commencent à se produire contre les propositions autrichiennes. La prépondérance que le nouveau plan assurerait à l'Autriche dans les affaires fédérales, fait le sujet de vives plaintes. — Le roi de Prusse persiste dans son abstention.

Pour la première fois un recensement de la population vient d'être ordonné par le roi de Portugal.

Une lettre du nouveau roi de Grèce, que nous donnons plus loin, adressée à l'assemblée nationale, dit à ses sujets qu'il n'attend que la solution de la question des îles Ioniennes pour se rendre au milieu d'eux. Sa présence, à Athènes est d'autant plus désirée qu'elle fait espérer voir mettre un terme à l'indiscipline militaire.

La presse anglaise approuve la conduite de la France au Mexique : « La France a bien agi, dit le Times, en convoquant une assemblée de notables. Si la France ou l'Autriche peuvent faire du Mexique un état où la sécurité des personnes ou des propriétés soit sauvegardée, elles auront bien mérité de l'Europe et des populations Mexicaines. »

L'ordre de chevalerie sous la protection de Ste-Marie de Guadelupe, qu'avait aboli un décret de Juarez, vient d'être rétabli par le pouvoir suprême provisoire.

L'acceptation du trône du Mexique par l'archiduc Maximilien se confirme de plus en plus.

Le clergé des états confédérés d'Amérique vient d'adresser aux chrétiens de toutes les parties du monde une circulaire protestant contre la guerre qui décime depuis longtemps ce malheureux pays.

A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Marseille, 24 août.

Hier, dans l'après-midi, le train express de Nîmes a déraillé près de Beaucaire. La plupart des wagons ont été brisés. On compte 7 morts et 15 blessés.

Paris, 24 août.

D'après le journal la France, les notes auraient été communiquées lundi dernier au prince Gortschakoff. Cette communication ayant été faite pendant l'absence de l'Empereur, n'aurait donné lieu à aucune conversation diplomatique.

Le Nord et la Patrie disent que les notes n'auraient été remises que mercredi.

Paris, 25 août.

Berlin, 24 août.

La dépêche de M. de Bismark, expliquant le refus

— Je ne le nie pas ; au contraire, je l'affirme encore.

— Et vous me trompez. La chaleur de votre langage dément cette assertion.

— Vous prétendez que j'aime... Un mot à mon tour, je vous prie... Vous jugez de mon amour par la chaleur de mon langage, vos reproches sont violents, vos paroles passionnées. Votre œil étincelle d'un feu dévorant.

— J'ai sujet d'être mécontent de vous.

— Ah ! princesse, c'est vous qui l'aimez !

— Quelle accusation ! Moi, l'aimez ? Non, oh ! non, je ne l'aime pas.

— C'est votre jalousie qui nous a conduites ici, quoique vous ayez prétendu n'avoir d'autre but que de nous railler de lui.

— Vous m'imputez vos propres fautes... Il est dangereux d'avoir des rapports avec vous.

— Princesse ! Vous m'avez joué un tour perfide.

— Et vous Milady, vous m'avez trompée.

— Vous croyez que je l'aime ?

— N'en croyez-vous pas autant de moi !

— Je ne puis m'empêcher de rire.

Déjà l'autre riait aussi.

« C'est un ingrat, un homme léger à qui je veux montrer... »

— Que je veux punir... »

— Le bruit d'un autre équipage troubla l'entretien.

« Attention ! »

— C'est lui. Hélas ! non... c'est... »

— C'est elle... »

— C'est la livrée de la reine.

La voiture s'arrêta près de la petite porte. Une jeune dame en descendant, monta légèrement l'escalier, et disparut aussitôt.

— Wiljams se pencha en avant pour la voir, et très-vivement impressionné à son aspect, il laissa échapper un cri de surprise.

du roi de Prusse d'assister au congrès de Francfort, vient d'être publiée.

Francfort, 24 août.

La conférence a duré trois heures. L'entente fait des progrès. La question relative au directoire a été résolue.

Kattowitch, 24 août.

Les insurgés ont détruit tous les ponts du chemin de fer de Varsovie à Vienne, entre Czestochow et Piotrkow.

New-York, 14 août.

Le rapport du juge avocat général constate que le but de la conscription est d'éloigner les électeurs démocrates.

Il est inexact que des émeutes de séparatistes aient eu lieu en Californie.

Le Courrier du Dimanche croit pouvoir garantir que les Notes des trois puissances contiennent une conclusion identique ainsi conçue :

« Il reste maintenant au gouvernement un devoir impérieux à remplir : c'est d'appeler l'attention la plus sérieuse du prince Gortschakoff sur la gravité de la situation et la responsabilité qu'elle impose à la Russie.

L'Autriche, la France et l'Angleterre ont signalé l'urgence de mettre fin à un état de choses déplorable, plein de périls pour l'Europe. Elles ont indiqué les moyens qui leur paraissent devoir être employés pour arriver à ce but. Si la Russie ne fait pas tout ce qui dépend d'elle pour réaliser les intentions modérées et conciliantes des trois puissances, si elle n'entre pas dans la voie indiquée par des conseils amicaux, elle devient responsable des graves conséquences que la prolongation des troubles en Pologne peut entraîner. »

Pour extrait : A. LAYTOU.

Chronique locale.

Par arrêté préfectoral du 24 août, M. Palot (Emile) a été nommé instituteur provisoire de la commune de St-Projet.

Un autre arrêté du même jour, charge également M. Rougié (Pierre) de la direction provisoire de l'école communale de Flaujac.

Par arrêté de M. le Ministre des Travaux publics, en date du 17 du courant, M. Bousquet (François-Clair-Aristide), a été nommé conducteur auxiliaire des ponts et chaussées, attaché au service de la navigation du Lot, en remplacement de M. Combes, décédé.

Par arrêté de M. le Directeur général de l'enregistrement et des domaines, M. Le Camus, surnuméraire à St-Quentin (Aisne), a été nommé Receveur à Salviac (Lot), en remplacement de M. Teillac, appelé au bureau de Lafrançaise (Tarn-et-Garonne).

Le ministre de l'instruction publique a adressé la circulaire suivante aux préfets : Paris, le 14 août 1863.

Monsieur le Préfet,

De nombreuses réclamations me sont adressées chaque jour sur la lenteur apportée dans la solution des affaires relatives aux constructions de maisons d'école. Ces retards sont la source d'embarras pour les communes et de difficultés pour l'administration ; il importe de les faire cesser.

« N'avez-vous pas reconnu qui c'était ! reprit une des dames. Une robe de soie bleue... bleu clair... »

— J'ai déjà vu cette enfant ; oui... je l'ai vue aujourd'hui... Je m'en souviens à présent.

— A bord du yacht... »

— Précisément... Rappelez-vous la charmante petite Suédoise... »

— Qui accompagnait la princesse Sophie-Albertine ? Oui, c'est cela, elle portait une robe bleue... Vous croyez que c'est elle ?

— C'est sa taille... sa démarche... »

— Un ancien amour ?

— Une passion née en Suède... »

— Et qui continue à Naples ! »

A peine le dernier coup d'onze heures eut-il sonné au Nuovo Castello que la porte se ferma brusquement, et que toute communication avec l'extérieur du palais fut coupée.

« Oh ! nous avons laissé passer le moment dit-on dans la voiture.

— Je brûle d'impatience, que faire ! »

Sans le vouloir, Wiljams entendait cet entretien qui avait lieu en Anglais ; commençant à croire qu'on l'avait tout bonnement pris pour gardien d'une intrigue d'amour, il éprouva un certain dépit, auquel contribuait aussi la vue de la dame qui venait d'entrer et les réflexions qu'elle avait inspirées aux deux autres. Sa poitrine se soulevait, il était assailli de violentes passions, mais il les faisait céder au sentiment du devoir.

Du reste, il n'eut guère le temps de se livrer à ces pensées, car il vit bientôt s'approcher quelques individus d'un extérieur suspect, qui regardaient autour d'eux avec précaution. Arrivés près de lui et apercevant la voiture arrêtée de l'autre côté de la rue, ils s'éloignèrent à la hâte.

« Peut-être, pensa Wiljams, ne s'agit-il pas ici d'une simple expédition amoureuse. » Cette idée exer-

Je vous prie, en ce qui vous concerne, de prendre les mesures nécessaires pour abréger autant que possible l'instruction des projets élaborés par les autorités locales ; de mon côté, j'imprimerai à ce service la même régularité et la même célérité que dans les autres branches de mon administration.

Un grand nombre de communes sont en instance pour obtenir des secours ; je tiens à liquider immédiatement cet arriéré. Veuillez m'indiquer les demandes de cette nature sur lesquelles il n'aurait pas encore été statué. Vous trouverez ci-annexé un cadre que vous voudrez bien remplir et me renvoyer par le plus prochain courrier.

Recevez, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Ministre de l'instruction publique, V. DURUY.

Le concours d'admission à l'école Impériale Spéciale militaire, en 1863, aura lieu, pour les candidats du département du Lot, à Toulouse, le 10 septembre prochain, et celui d'admission à l'école Impériale Polytechnique, dans la même ville, le 17 septembre.

Les examens de l'école navale ont commencé, à Toulouse, le jeudi 20 août. Ont été déclarés admissibles, à la suite des examens du premier degré, les élèves Plazen et Sol du Lycée de Cahors.

L'administration des postes vient de recevoir et va émettre, ces jours-ci, un nouveau timbre-poste à 4 cent., destiné à faciliter l'affranchissement des grands journaux. La couleur doit en être gris-perle.

Les examens pour le baccalauréat ès-sciences ont commencé à Cahors, le samedi 22 août. Pour le baccalauréat ès-lettres, le lundi 24 août :

Ont été reçus pour les sciences, les élèves du Lycée de Cahors dont les noms suivent : — De Vallon, Meynot, Lestrade.

Les Petits-Carmes ont présenté trois élèves au baccalauréat ès-sciences restreint. Tous les trois ont été reçus : — De Blazac, Cayla, Pujol.

Pour les lettres : — Séguy, Cassaignes, Bonnelon, Liou.

ÉCOLE CHRÉTIENNE DE CAHORS

Distribution des Prix.

Discours de M. Blaviel, vicaire-général Capitulaire.

Mes chers enfants,

Vos maîtres vénérés m'ont demandé de vous adresser aujourd'hui quelques paroles : Vous le savez, les désirs de ces hommes dévoués sont des ordres pour moi, d'ailleurs il m'est si doux de vous entretenir, vous, mes enfants, que j'aime et qui le savez bien. Ecoutez donc la voix d'un ami ; votre cœur, j'en suis sûr, comprendra mon enseignement, il saura le mettre à profit.

Il y a environ deux siècles, un homme, d'antique et noble race, renonçant aux dignités du sanctuaire comme il avait déjà renoncé aux positions brillantes que le monde aurait pu lui offrir ; il se dévouait de ses biens, il se faisait pauvre, il se condamnait à d'obscurs et bien rudes labeurs. Pourquoi ?... Un puissant désir avait saisi son âme ; il avait compris les besoins des enfants du peuple, il s'était dévoué pour cette intéressante jeunesse.

Les privations ne lui manquèrent pas, il souffrait les rigueurs de la faim, souvent son dentition fut extrême, la calomnie le poursuivait, il éprouva de cruels délaissements, les obstacles semblaient naître sous ses pas, combien de fois il vit son œuvre à deux doigts de sa ruine : lorsqu'il mourut il était sous le

ea une heureuse influence sur ses dispositions. Il était à l'âge où l'on rêve les exploits chevaleresques. Une minute s'écoula au milieu d'un profond silence. Les dames même avaient cessé de causer.

Soudain un coup de sifflet retentit à l'angle du palais près de la digue de l'arsenal ; un instant après, on entendit le sifflement d'une pierre qui fendit l'air et vint frapper la lampe de cristal. La lumière s'éteignit et les débris du globe s'éparpillèrent sur l'escalier.

Les dames de la voiture poussèrent un cri d'effroi.

« Partons ! s'écria l'une.

— Encore un instant. Voyez !

Ces mots donnèrent à l'attention du jeune officier une nouvelle direction, et il aperçut alors un homme soigneusement enveloppé de son manteau, qui venait du côté où était parti le coup de sifflet.

Il marchait d'un pas ferme et tranquille, comme quelqu'un qui ne redoute ni ne soupçonne le moindre danger.

« C'est sans doute la personne que j'attends » se dit Wiljams, et il ne se trompait pas. Arrivé à la petite porte, l'inconnu murmura un nom à voix basse, en portant la main à son chapeau. Reconnaisant le signal convenu, l'officier anglais l'introduisit sans mot dire.

« Les femmes ! les femmes ! » murmura-t-il d'un ton de reproche et d'ironie amère qui révélait une douleur profonde et une cruelle jalousie.

Il pensait à la dame qui venait d'entrer.

Un nouveau coup de sifflet frappa son oreille ; cette fois il se faisait entendre du côté opposé.

« C'est lui ! murmura-t-on dans la voiture.

— L'avez-vous reconnu ?

— Parfaitement bien, à la faveur de la lumière du corridor.

— On a fermé la porte. Attendons-nous ; son retour ?

coup de la persécution. Mais son courage ne faiblit jamais, jamais sa confiance ne défailit, il poursuivit constamment son œuvre ; et le grain de sénévé germa, poussa, grandit au milieu des tempêtes et des orages, et nous le voyons, aujourd'hui, arbre immense et magnifique, abriter d'innombrables multitudes sous ses ombrages salutaires et les nourrir de ses fruits de vie.

Qu'était donc cet homme qui depuis tant d'années revêt sans cesse dans tant d'hommes héritiers de son esprit et jaloux de marcher sur ses traces ; dans ces maîtres, dont l'infatigable dévouement et le talent si heureux ont préparé ces succès que nous allons, tout-à-l'heure couronner avec tant de bonheur ?...

Qu'était cet homme ?... Était-ce un savant, un philosophe, un politique ?... Ah ! ne craignons pas de le dire en ces jours où l'on croit pouvoir tout faire avec les calculs de la science, avec les forces de la raison, avec la puissance des gouvernements, ne craignons pas de le dire, cet homme qui a tant fait pour vous, mes enfants, et pour la société tout entière, cet homme n'était ni un savant, ni un philosophe, ni un politique ; et que cela ne vous étonne pas. Voulez-vous connaître ce que la science, la philosophie, la politique savent faire lorsqu'elles sont seules, lorsqu'elles n'ont pas Jésus-Christ avec elles ? Ecoutez :

L'antiquité a possédé des hommes d'un incontestable génie, d'un savoir immense, elle a vu fleurir des empires organisés de la manière la plus savante et avec une puissance qui nous étonne encore aujourd'hui. Nos savants les plus fiers s'inclinent au nom des Aristote et des Platon, et tous admirent la sagesse des lois de Sparte, la civilisation polie d'Athènes, la haute politique, la force invincible de Rome.

Eh bien, ces hommes et ces gouvernements, que surent-ils faire pour l'enfance, que faisaient-ils de l'immense multitude, que faisaient-ils du peuple ?

Que firent-ils pour l'enfance ? Et Sparte la sévère, et Athènes la polie, et la sage Rome, exposaient les enfants, les livraient à la mort selon le caprice et les fantaisies de parents trop souvent sourds à la voix de la nature elle-même, et les grands savants, et les illustres philosophes et les habiles politiques de ces temps approuvaient ces barbares coutumes et les prescrivaient dans leurs lois ; et, tel était l'excès du mal, qu'un des premiers apologistes du christianisme a pu adresser cette terrible apostrophe aux Romains de son temps, à ce peuple dont la civilisation est un objet d'envie pour bien des ingrats ou des aveugles de nos jours :

« Hommes altérés de sang, disait Tertullien, tous les jours vous exposez dans les rues, pour être dévorés par les chiens, des milliers d'enfants, vous vous débarrassez des uns en les noyant, des autres en les laissant mourir de froid et de faim. Ce serait, pour ces tendres victimes, une mort trop douce que celle du glaive. » Je vous ferais frémir, si je vous donnais les détails que nous fournissent les payens eux-mêmes.

Et le peuple, qu'en faisaient-ils ? Vous pensez peut-être que dans ces républiques fameuses régnait une douce liberté, une parfaite égalité ? Non, non. Ah ! ne cherchez pas ces choses là où ne règne pas Jésus-Christ ; là où l'influence de ce nom béni ne se fait pas sentir, on a toujours trouvé, on trouve, on trouvera toujours l'oppression de l'homme par l'homme. Une expérience de 6,000 ans est là pour le montrer.

Aussi, que se passait-il dans ces villes, dans ces Etats, dont le nom, pour un grand nombre, veut dire liberté, bonheur du peuple ? Partout régnait l'esclavage : Sparte avait des peuples d'esclaves, Athènes comptait vingt mille citoyens et quatre cent mille esclaves, les esclaves formaient les quatre cinquièmes de la population de l'empire romain, et ces esclaves étaient un objet de trafic, une chose livrée au caprice du maître, qui, selon son bon plaisir, les torturait, les mutilait, les livrait à la mort. A Rome on comptait, par milliers, des esclaves, dont l'unique soin était d'apprendre à s'entretenir et à mourir avec bonne grâce pour distraire ces graves sénateurs ; ces fières patriennes. Les esclaves ! ils n'étaient pas des personnes, c'étaient des choses, res ; ils n'étaient pas seulement vils, ils n'étaient rien, non tam viles, quam nulli. Pour Aristote, ce philosophe qui a tracé, avec un jugement si sûr, les règles du raisonnement, et qui semble le législateur de la raison elle-même, l'esclave est la propriété animée du maître et son instrument de travail. Était-il autre chose pour le sage Caton, lui qui voulait que les vieux esclaves fussent jetés dans l'île du Tibre avec la vieille ferraille et les autres objets de rebut.

Et les hommes libres eux-mêmes quelle était leur situation ? Pour Platon l'infirme était un inutile fardeau, l'indigent un être nuisible. Dans cette Rome

— Oh ! non ; allons-nous en. Je crois avoir imaginé un meilleur plan.

— Pourquoi qu'il ne nous échappe pas !

— Vous allez en juger. »

L'équipage se remit en mouvement et ne tarda pas à disparaître. Wiljams le suivait des yeux avec intérêt et ne remarquait pas que plusieurs personnes s'approchaient à pas furtifs, lorsque tout à coup il sentit une main rude se poser sur son épaule, par derrière.

Il était sur la dernière marche de l'escalier. Il se retourna vivement et s'élança d'un bond quelques marches plus haut. Ce mouvement fut si brusque, si subit que l'agresseur fut forcé de lâcher prise.

Aussitôt Wiljams tira son épée.

« Corragio ! animo ! (courage ! courage !) s'écria l'un des assaillants

— Courage ! » répétèrent quelques autres.

Le premier agresseur étendit de nouveau le bras pour saisir au collet le jeune officier. Mais Wiljams s'aperçut à temps de cette intention, et lui asséna du plat de son épée, un tel coup sur la main qu'elle retomba comme paralysée.

« Diavolo ! » murmura l'inconnu.

« Saisissez-le ! s'écria celui qui avait donné le signal de l'attaque. Vite, mes amis ! Maintenant ou jamais ! »

Wiljams se retira sur la marche la plus élevée, et s'enfonça dans le coin de la porte, de manière à couvrir à la fois ses derrières et ses flancs.

« Arrière ! dit-il d'un ton impérieux.

— En avant ! répondit-on.

— Je tue le premier qui approche.

— Corpo di Bacco ! grommelait-on entre les dents.

— Blessé-le, mais ne le tuez pas... »

— Arrière !

La suite au prochain numéro.

dont on comptait les habitants par millions, Cicéron affirme qu'il n'y avait pas deux mille personnes qui eussent quelque chose en propriété — *non esse in civitate duo milia hominum qui rem haberent*. Et pourtant les arts étaient cultivés et brillants, les sciences florissantes, les commodités de la vie sans limites, les armées aguerries et nombreuses, le Sénat habile et sage, l'état fort et puissant : mais ces choses manquaient du souffle de vie !

Ah ! ce souffle de vie qui fait vivre une société d'une vie vraiment commune, vraiment pour tous, ce souffle de vie il le possédait, cet homme dont je vous parlais tout-à-l'heure. Redisons-le bien haut, le vénérable De la Salle ne fut ni un savant, ni un philosophe, ni un politique selon le monde, mais il fut, ce qui est bien plus utile, bien plus puissant pour le véritable bonheur de l'homme, il fut un saint. Il fut illuminé, inspiré non pas par cette philosophie qui disserte et n'agit pas, mais par cette foi qui élève l'homme à des hauteurs que ne pourrait jamais atteindre la raison (et le pousse à des œuvres qu'elle n'oserait pas seulement concevoir). C'est là ce qui vous explique son dévouement et la générosité et la puissante efficacité de ce dévouement.

Cette foi lui montrait ces enfants pauvres et délaissés, gardés et protégés par des princes de la cour céleste ; aimés et caressés par son divin Sauveur, faits enfants de Dieu, héritiers de son royaume. Que dis-je ? Dans ces enfants cette foi lui montrait Jésus-Christ, c'est-à-dire plus que l'homme, c'est-à-dire Dieu et l'homme tout ensemble et parce qu'il est juste et raisonnable de se sacrifier pour Dieu, de s'immoler, de se donner pour ce qui est plus grand, plus parfait que soi, il allait ardent au sacrifice, il marchait joyeux à l'immolation. Ah ! Ah ! le monde le regardait, le moquait, il savait bien pourtant ce qu'il faisait, le saint, l'homme de la foi. Il se sacrifiait, il s'immolait, il se dévouait, mais il se sacrifiait, il s'immolait, il se donnait pour Dieu, il donnait l'homme, et Dieu se donnait en retour. Sublime échange dans lequel l'infini se donne, se livre pour prix du fini...

Non, non, mes enfants, ne vous y trompez pas, tous les grands et solides bienfaits dont l'homme jouit dans nos sociétés modernes ce n'est pas à la philosophie, ce n'est pas à la science, ce n'est pas à la politique qu'il les doit ; il les doit à la foi de Jésus-Christ, à cette foi qui fait l'homme si grand, qui le montre si cher à Dieu, et dès lors digne de tant d'amour de la part de tout ami de Dieu !

C'est elle, c'est elle seule qui a fait la pauvreté une chose sainte, la douleur une chose sacrée, c'est elle, elle seule qui a su environner de respect et d'amour ce qui était faible et petit. Jésus accueille, il est vrai, les foibles à son berceau, il respecte les pouvoirs établis, mais il choisit ses apôtres parmi les pauvres, il caresse, il bénit les petits enfants, il passe guérissant les malades, consolant les affligés, instruisant les ignorants. Le soin des pauvres est une des grandes charges de l'église naissante, le sang des chrétiens coule à flots dans les amphithéâtres et leurs aumônes ne laissent pas une misère sans soulagement, le bruit des supplices ne fait pas oublier le soin que réclame l'enfance, nous les avons vus, au fond des catacombes, dans ces sombres réduits où le plébéien et le patricien, le libre et l'esclave se rencontrèrent pour la première fois dans un baiser fraternel, dans une égalité qui, sans rien briser, relève le petit et sait faire incliner le grand, nous les avons vus ces écoles où l'enfance chrétienne allait recevoir les enseignements qui, seuls, devaient rendre le monde capable de liberté.

La philosophie est à peine vaincue, les Césars sont à peine soumis, les bûchers allumés pendant trois siècles fument encore et l'Eglise, cette véritable mère du peuple, couvre le sol de ses fondations charitables, et partout avec l'amour de Dieu se propage et se répand l'amour de l'homme, et partout à côté, à l'ombre des basiliques que la piété consacre au culte du Père du ciel, s'élèvent les asiles que la charité prépare pour ses enfants de la terre, ces frères dans la famille de Dieu, ce sont des maisons pour l'orphelin, des refuges pour la vieillesse, des écoles pour l'enfance, des hospices pour la maladie, la langue ne peut suffire à nommer ces pieux établissements et il faut créer des mots nouveaux pour des choses si nouvelles.

C'est encore la foi de Jésus-Christ qui a inspiré la fondation de ces ordres religieux qui conservent les sciences et les lettres et les communiquent aux pauvres et aux riches, aux nobles et aux plébéiens ; et mettent les plus petits en mesure de parvenir aux plus hautes dignités et de devenir les égaux des princes et des rois.

Et malgré les malheurs des temps et les ruines amoncelées par les révolutions, cette foi toujours féconde multiplie partout ses œuvres, partout répand ses bienfaits.

N'est-ce pas elle qui fait la Carmélite et ces ordres nombreux dont la pénitence et la prière sont la plus sûre défense des peuples ? N'est-ce pas elle qui inspire et soutient le Frère de la doctrine chrétienne, la fille de la Charité, la petite sœur des pauvres et toutes ces innombrables légions dans lesquelles se confondent et se mêlent toutes les classes et tous les rangs pour travailler avec un égal dévouement à soulager toutes les misères, à consoler toutes les douleurs, à pourvoir à tous les besoins.

Et cependant c'est cette foi qui pourvoit à tous les besoins des peuples, cette foi qui ne laisse pas une misère sans soulagement, une douleur sans consolation, c'est cette foi qu'une presse impie et libertine s'applique à renverser et à détruire. Jésus-Christ en qui et par qui seul l'homme a retrouvé son prix et sa valeur, est insulté, outragé. On fait de son évangile une fable, de sa vie un roman. Les ingrats, ils ne sont que par ses bienfaits, c'est à lui qu'ils doivent le peu de vérité que leur esprit mal fait conserve encore, ils furent peut-être nourris des aumônes de l'Eglise, élevés par ses soins, et les malheureux ! il viennent nous dire que Jésus-Christ n'est pas le fils adorable de Dieu.

Non, mes enfants, non, vous ne vous laisserez pas effrayer par l'audace de ces ignorances, vous ne vous laisserez pas séduire par les mensonges de ces mauvaises fois, vous ne vous laisserez pas déconcerter par l'appareil de cette fausse science. Ces blasphèmes vous inspireront le dégoût et l'horreur, vous mépriserez ces ingratitude et vous trouverez dans votre cœur indigné une réponse qui renversera tous ces artifices de malice et d'erreur.

Non, non, vous direz ce cœur que la piété conserva droit et pur, non, celui qui a réhabilité l'homme et relevé sa dignité, celui qui a brisé l'esclavage, celui qui a mis les plus hautes vérités à la portée

de l'enfance elle-même, celui qui a su rendre la souffrance aimable, les privations désirables, la pauvreté grande et sacrée, celui qui a su environner de respect, de consolation et d'amour, tout ce qui est petit, tout ce qui est faible, tout ce qui souffre, celui qui depuis dix-huit siècles inspire et soutient de si grands, de si généreux dévouements, celui qui a fait la fille de la charité et le frère de l'école chrétienne, non, non, celui-là n'est pas un vil menteur, un misérable imposteur. Non, non, rien ne se fait de rien. Eh ! quoi, ce que les grands génies n'avaient pu concevoir, ce que ne réalisèrent jamais les empires les plus forts, un homme de rien, un homme sans science et sans lettres, sans crédit et sans fortune, un homme mort enfin sur un gibet, le conçoit et l'exécute, et depuis dix-huit siècles tout ce qu'il y a eu de plus grand par le génie, de plus grand par le cœur, a soumis son intelligence à cette foi, son cœur à cette loi d'amour : et ce Jésus ne serait qu'un homme, que dis-je, un misérable imposteur, non, mille fois non.

« Je connais les hommes, disait le grand Empereur, dont les peuples ont semblé oublier les désastres et les chutes pour ne songer qu'à la puissance de son génie et à la grandeur de sa gloire. Je connais des hommes, disait Napoléon, et je vous dis que Jésus n'est pas un homme. »

« Vous ne voyez pas que Jésus est Dieu ? disait-il encore à l'un des ses vieux compagnons d'armes, eh ! bien ! j'ai eu tort de vous faire général. »

Vous le voyez, vous le croyez, vous, mes enfants, vous le croirez toujours, cette foi sera votre bien le plus précieux, votre plus beau titre de gloire : vous vous montrerez ainsi les dignes héritiers de vos pères, les dignes enfants de cette noble cité toujours si fidèle à Jésus-Christ et à son Eglise.

La cour de cassation vient de décider que les tribunaux ont un pouvoir discrétionnaire pour admettre ou refuser la délation du serment déféré par l'une des parties à l'autre. L'exercice de ce pouvoir est surtout légitime alors qu'ils déclarent que le serment déféré n'était pas décisive, et les déclarations du juge du fond sur ce point ne sauraient être critiquées devant la cour de cassation.

Bien que, en principe, les livres de commerce fassent foi entre les commerçants, néanmoins les tribunaux peuvent faire résulter de simples présomptions, la preuve que les conventions constatées par ces livres ont été modifiées.

Concert d'Adieux.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que M. Ferdinand-Bernard, fort ténor de grand opéra, donne demain au soir, un Concert, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville. Le talent de M. Bernard parfaitement apprécié parmi nous, lui promet un auditoire nombreux et choisi.

Voici le programme de cette soirée musicale :

- PREMIÈRE PARTIE.
1. O ma charmante ! (Sérénade), Victor Hugo (C. de Vos).
 2. La Nuit du Bûcheron, (Scène fantastique) (E. Boulanger), chantées par J.-F. Bernard.
 3. La Vallée d'Enfer, (Lattès), chantée par M. Saint-Charles.
 4. Grand duo de Guillaume Tell, (opéra de Rossini), (O Mathilde, idole de mon âme) chanté par M. Saint-Charles et J.-F. Bernard.
 5. Sous l'Amandier (mélodie), E. Tissot, (C. de Vos), chantée par J.-F. Bernard.
 6. Les Adieux du Martyr, (A. Guillot), chanté par M. Saint-Charles.

- DEUXIÈME PARTIE.
1. Grand duo de la Reine de Chypre (opéra de Halévy), chanté par M. Saint-Charles et J.-F. Bernard.
 2. Ah ! quel plaisir d'être soldat, (Boieldieu), chanté par J.-F. Bernard.
 3. Voici l'hiver, (M. Edouard Flouvier), chanté par M. Saint-Charles.
 4. Grand air de Joseph, (Mehul), chanté par J.-F. Bernard.
 5. Grand duo de la Muette, (Amour sacré de la patrie), (Auber), chanté par M. Saint-Charles et J.-F. Bernard.
 6. Brunette, redemandée, (mélodie de J.-B. Boullard), chantée par J.-F. Bernard.

Le Piano sera tenu par M^{lle} Fenouillet, élève de Prudent.

COUR D'ASSISES DU LOT

Présidence de M. CASSAGNEAU, conseiller à la Cour Impériale d'Agen.

Audience du 22.

Affaire Sembel, Vidal et Jeuffreau. — Attentat à la pudeur.

Sembel (Joseph), âgé de 18 ans; Vidal (Antoine-Urbain), âgé de 15 ans; et Jeuffreau (Antoine), âgé de 14 ans, viennent répondre devant la justice du crime d'attentat à la pudeur, commis dans la matinée du 17 juillet dernier, sur la personne de Jeanne Villefaunès, âgée de 25 ans. L'affaire a été jugée à huis-clos.

Sembel, reconnu coupable par le jury, qui a admis des circonstances atténuantes, a été condamné à un an d'emprisonnement.

Vidal et Jeuffreau ont été acquittés. Ministère public : M. Destanne de Bernis. Défenseurs : M^{es} Dufour et Duc.

Cette affaire a clôturé la session.

FÊTE VOTIVE DE LUZECH

Mardi 8 et Mercredi 9 septembre 1863.

La fête votive surpassera cette année celle des années précédentes. Rien ne sera négligé pour l'embellir.

PROGRAMME DE LA FÊTE.

Grand bal dans la vaste salle de la Mairie. — Cette

salle sera splendidement décorée, et brillamment illuminée.

L'orchestre est choisi parmi les meilleurs musiciens de Cahors.

Char allégorique, Mât de cocagne, Jeux nautiques, Course aux canards, Course au tonneau.

Le soir, la place sera illuminée avec soin ; les portraits sur toile des deux derniers défenseurs de l'indépendance gauloise, Lucénius et Drappés, seront placés des deux côtés de l'Aigle sur la façade de l'hôtel de la Mairie.

Le feu d'artifice, comme les illuminations, sont confiés aux soins de MM. Cazes, père et fils.

Pour terminer la fête, grand bal le 14 septembre 1863.

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.

Séance du 23 août 1863.

6 Versements dont 2 nouveaux... 770^{fr}
3 Remboursements dont 1 pour solde... 503 60

Taxe du pain. — 10 juin 1863.

1^{re} qualité 34 c., 2^e qualité 30 c., 3^e qualité 28 c.

Taxe de la viande. — 12 mars 1862.

Bœuf : 1^{re} catégorie, 1^{fr} 15^c ; 2^e catégorie, 1^{fr} 05^c.
Taureau ou Vache : 1^{re} catég., 95^c ; 2^e catég., 85^c.
Veau : 1^{re} catégorie, 1^{fr} 30^c ; 2^e catégorie, 1^{fr} 20^c.
Mouton : 1^{re} catégorie, 1^{fr} 25^c ; 2^e catégorie 1^{fr} 15^c.
Pour la chronique locale : A. LAYTOU.

Départements.

Albi. — L'identité de l'individu dont le corps fut trouvé dans un fossé de Lascamps, dans la nuit du 19 au 20 juillet, a été constatée. — Il se nomme Jean Lacourt, marchand de cochons, du faubourg St.-Cyprien, à Toulouse.

Sa femme et son fils, venus de Toulouse à Albi, ont parfaitement reconnu son portrait photographié. (Journal du Tarn.)

Assemblée générale de Catholiques

A MALINES.

La 5^e session du Congrès a terminé ses travaux jeudi matin, dit l'Indépendance.

Elle a décidé qu'il serait rédigé par le comité permanent, et avec le concours des évêques, une statistique aussi complète que possible de la communion catholique dans les divers pays, embrassant notamment la population, le clergé, les ordres religieux, les institutions charitables, les œuvres et les institutions d'éducation et d'instruction, les missions, l'état physique, intellectuel, moral et religieux des populations catholiques, etc.

M. Dupetiaux avait été chargé de présenter à l'assemblée générale le rapport relatif à cette question.

L'Assemblée s'est séparée en faisant entendre ce double cri : « Vive Pie IX le Père de l'Eglise ! Vive Léopold 1^{er} le Père de la patrie ! »

Pour extrait : A. LAYTOU.

Nouvelles Étrangères.

ITALIE.

A Rome, le 15 août, dans l'église de Saint-Louis des Français, a eu lieu la cérémonie religieuse pour la fête nationale de l'Empereur Napoléon. Après la messe pontificale, on a chanté le *Te Deum*, auquel ont assisté tous les membres de l'ambassade française, le général comte de Montebello avec les officiers de l'armée d'occupation et un grand nombre de nationaux et de Romains.

Un bataillon de ligne, avec la musique, était sous les armes devant l'église.

Le soir tous les établissements français étaient illuminés, et deux musiques de l'armée ont joué jusqu'à une heure avancée sur la place Colonna, en face du cercle des officiers. Tout s'est passé dans l'ordre le plus parfait.

Le Saint-Père s'est rendu avec les cardinaux à la basilique de Sainte-Marie-Majeure, pour y assister à la fête de l'Assomption. Il a été acclamé par la population.

Un attentat horrible a eu lieu avant-hier. On a voulu brûler le palais de Caprarola, un des monuments les plus magnifiques de l'Italie, tant pour son architecture que pour les peintures dont il est orné.

Ce palais, bâti par les cardinaux Farnesi, est actuellement une propriété particulière du roi de Naples. Le feu a été mis aux fascines occupant une partie du rez-de-chaussée, dont une centaine au moins ont été consumées, mais le palais n'a eu aucun dommage.

C'est à tort que l'on a accrédité la nouvelle de la retraite du cardinal Antonelli, bien que S. E. soit toujours dans un état de mécontentement. Rome est une ville de loisirs et c'est pour cela qu'elle se livre à tant de commérages.

Le mois prochain aura lieu le consistoire secret et public ; le premier pour préconiser des évêques, et l'autre pour donner le chapeau aux cardinaux de Luca, nonce à Vienne, et au patriarche de Venise.

GRÈCE.

Les journaux d'Athènes, du 14, publient la lettre suivante du roi Georges à l'Assemblée nationale :

« Je remercie l'Assemblée nationale du nouveau témoignage de confiance qu'elle a voulu me donner en me déclarant majeur six mois avant l'âge fixé par la loi.

» Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour me montrer digne de ce témoignage de sa confiance.

» Mon désir le plus ardent est de me trouver bientôt parmi vous ; et aussitôt que la question des îles Ionienes aura reçu une solution satisfaisante, je m'embarquerai pour la Grèce.

» En attendant, je recommande ma nouvelle patrie au patriotisme de l'Assemblée nationale.

» Copenhague, 18/30 juillet 1863.

» GEORGET. »

La Grèce ajoute :

« Le bruit qui avait couru, il y a quelques jours, sur la disposition du roi Georges à embrasser la religion grecque semble prendre plus de consistance. Quelques-uns de nos journalistes remercient déjà le Très-Haut d'avoir inspiré cette bonne idée à notre jeune souverain. Nous croyons que c'est trop se hâter. »

POLOGNE

Le Journal de Posen du 18 publie les nouvelles suivantes :

De nouveaux corps d'insurgés s'organisent dans tout le royaume de Pologne. Il y a 3,000 cavaliers bien armés en Cujavie et une force considérable campe dans le palatinat de Plock. Le gouvernement national se prépare pour la campagne d'hiver ; il achète une grande quantité de fourrures et de forts vêtements.

Le 14, les autorités moscovites ont fait une véritable razzia dans les rues de Varsovie. Pendant plusieurs jours la police s'est emparée de toutes les personnes qui lui tombaient sous la main dans les rues principales. On faisait, sans aucun motif, descendre les voyageurs de voitures et d'omnibus, et on conduisait tout le monde au poste.

Un nombre considérable de personnes arrêtées ainsi ont déjà été remises en liberté. On ne savait plus où les loger. Les autorités moscovites redoublent de violence ; elles veulent à tout prix découvrir le siège du gouvernement national.

Plusieurs journaux allemands, entre autres la Gazette de Magdebourg, annoncent qu'une jeune polonaise de vingt ans, M^{lle} Slaniaoff, vient de mourir aux eaux de Dübbeh, des suites de l'application de la peine du knout, à laquelle Mourawieff l'avait condamnée pour avoir porté des vêtements de deuil. Tous les polonais et les allemands présents à Dübbeh ont assisté à ses funérailles.

Un corps de 10,000 hommes a été envoyé à Varsovie dans le palatinat de Lublin, dans le but d'y étouffer l'insurrection. — Deux exécutions capitales ont eu lieu à Varsovie. Marszewski et Dabrowski ont été pendus sur les glaces de la citadelle.

ÉTATS-UNIS.

D'après le *New-York-Herald*, M. Cassius Clay aurait signé avec la Russie un traité stipulant que, en cas de guerre européenne, l'Amérique déclarerait la guerre à la France et à l'Angleterre.

MEXIQUE.

Le pouvoir suprême provisoire du Mexique a adressé à ses agents diplomatiques le décret suivant : Aux habitants du Mexique.

Considérant que le libérateur du Mexique, don Agustín de Iturbide, institua l'ordre de la chevalerie sous la protection de notre auguste patronne Sainte-Marie-de-Guadalupe, pour récompenser le patriotisme et les services distingués de ceux qui la porteraient.

Et l'ordre précité a dû et doit être assuré tant pour le noble objet de son institution que par le respect dû au souverain pontife Pie IX, qui daigna l'approuver et aux princes étrangers et autres personnes d'élite à qui il fut accordé.

Article unique. — On déclare sans effet ni valeur le décret du 12 octobre 1855 qui abolit l'ordre de Guadalupe, et le décret du 11 novembre 1853 qui l'avait rétabli et remis en pleine vigueur.

Donné au palais national du pouvoir exécutif de Mexico, le 30 juin 1863.

Juan-N. Almonte, José-Mariano Salas,

Juan-D. Osmachea.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Paris.

25 août.

Le *Moniteur* publie ce matin un décret impérial portant promulgation de la convention conclue entre la France et la Belgique pour l'établissement d'un chemin de fer direct de Lille à Tournay. Cette ligne aura l'avantage d'imprimer une nouvelle impulsion aux relations des deux pays en créant de nouvelles facilités au transit international.

— On écrit du camp de Châlons, 19 août au *Moniteur* :

« Hier, dans la journée, l'Empereur a parcouru le camp dans toute son étendue ; il a visité ensuite dans le plus grand détail les établissements militaires de la manutention et les infirmeries régimentaires.

« Sa Majesté n'a eu que des éloges à adresser. Elle a constaté l'excellent état sanitaire que les grandes chaleurs n'ont pas troublé un seul instant.

« Ce matin l'Empereur a assisté aux expériences de tir de l'artillerie du camp. A une heure de l'après-midi, Sa Majesté s'est rendue

à Châlons, pour visiter le grand établissement de M. Jackson et juger par elle-même des perfectionnements merveilleux introduits sous sa direction dans la fécondation artificielle des céréales et des arbres fruitiers par M. Daniel Hoobrenk, cultures qui sont appelées à devenir la source de grandes richesses pour la France.

« L'Empereur, satisfait des résultats qui ont été mis sous ses yeux, a daigné conférer la croix de chevalier de la Légion d'honneur à M. Jackson pour les services qu'il a rendus à l'industrie et au commerce, et à M. Daniel Hoobrenk pour les procédés si riches d'avenir dont il vient de doter le pays.

— « LL. EExc. le maréchal comte Randon, ministre de la guerre, le maréchal duc de Magenta, ainsi que le général Hamilton, de l'armée anglaise, sont également les hôtes de l'Empereur jusqu'au départ de Sa Majesté.

« La santé de l'Empereur est excellente. »

— La fête de l'Empereur a été célébrée avec beaucoup d'éclat au Pirée.

— Les évêques de Montpellier et d'Abyssinie sont toujours à Paris, ainsi que de nombreux dignitaires de l'Eglise.

— Le soleil quittant ce soir à 4 heures 40m. le signe du Lion pour entrer dans celui de la Vierge, la Canicule va finir. Il était grand temps; la population parisienne allait étouffer et la Seine manquer d'eau. Une île de plus d'un hectare s'était formée devant Bercy et commençait à se couvrir d'herbes marines.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Faits divers.

On remarque généralement que les voyages en chemin de fer sont beaucoup plus fatigants dans une égale durée de temps que les voyages en voiture. Voici les raisons qu'en donnent les hommes de l'art. L'ébranlement des wagons, disent-ils, se fait sentir tout à la fois dans le dos, dans les reins, dans la poitrine et dans la tête, en sorte qu'il n'y a pas un membre ou une partie faible ou malade du corps humain qui n'ait à souffrir du tremblement saccadé des wagons. Le bruit que fait le convoi affecte aussi la tête, et ajoute singulièrement au malaise et à la fatigue des personnes qui ont l'onie et la membrane du cerveau délicats.

Les personnes d'une faible complexion, quand elles font un trop long voyage, commencent par ressentir une douleur, et une irritation générales, qui dégèrent en affaiblissement et en prostration, et finissent par une réaction fébrile de plusieurs jours.

Pendant que les journaux donnent de nombreux détails sur les types des officiers mexicains internés dans les départements de l'Ouest, un prisonnier bien autrement curieux et digne d'intérêt arrive en France, dit le *Messenger du Midi*, par le transport à vapeur Rhône.

C'est une jeune Indienne de vingt-trois ans qui était lieutenant-colonel du régiment de Zacatecas, et qui a, dans l'espace de sept ans, enlevé tous ses grades à la pointe de l'épée.

Partie avec son mari, qui avait été appelé sous les drapeaux, elle suivit l'armée, et, se trouvant au feu, elle se battit de manière à se faire distinguer et à obtenir les épaulettes de sous-lieutenant.

La mort de son mari, tué à l'ennemi, lui donna l'occasion de le venger et d'enlever un nouveau grade, et notre échec de Guadalupe, le 5 mai 1862, lui valut le commandement en second d'un régiment à la tête duquel elle s'est illustrée dans la défense de Puebla.

Maniant l'épée comme Saint-Georges, elle avait su, non-seulement se faire respecter, mais se faire craindre, et ses soldats la considéraient comme un être surnaturel.

Forcée de se rendre à discrétion à la prise de Puebla, cette jeune femme a été conduite à la Verra-Cruz, où elle a été consignée, jusqu'au jour de son départ, sur le Rhône, qui la porta à Brest.

L'ordre d'embarquement porte son grade, lui donnant droit à la table des officiers supérieur.

On la dit d'une physionomie agréable et ayant seulement les allures un peu trop viriles.

Pour extrait : A. LAYTOU.

LES PÈRES DE FAMILLE sont informés que l'INSTITUT COMPLÉMENTAIRE DES ÉTUDES CLASSIQUES dirigé par M. L. ASSIOT, à TOULOUSE, ouvrira le premier septembre des cours spéciaux destinés aux candidats aux BACCALAUFRATS ÈS-LETTRES et ÈS-SCIENCES pour la session de novembre. — L'institution reçoit des internes et des externes; toutefois nous ne saurions trop recommander aux parents de préférer au régime si dangereux de la chambre garnie celui de l'internat qui, combiné autant que possible avec l'intervention d'un correspondant sérieux, préserve les jeunes gens des tentations journalières de la grande ville. (Envoi franco de prospectus.)

LA PRÉVOYANCE

Société civile d'assurances mutuelles, contre les chances du tirage au sort, établie suivant actes devant M^{es} Labie et son collègue, notaires à Cahors, sous la date des 8 mars et 11 mai 1863.

Classe de 1863.

Cette institution a pour objet l'association des pères de famille qui adhèrent aux statuts de la Société, en vue de l'exonération de leurs enfants faisant partie de la classe 1863, contre les chances du tirage au sort, par la mise, en commun, de sommes de 500 fr. au moins et de 1,000 fr. au plus.

Ces mises pourront être, suivant le désir des souscripteurs, déposées, deux jours au moins avant le tirage au sort, chez une personne de leur choix où elles resteront en dépôt jusqu'au Conseil de révision.

Les sommes abandonnées par les bons numéros, les exemptés et les réformés après le tirage au sort, sont acquises jusqu'à concurrence du montant de leur exonération, aux assurés appelés à faire partie du contingent; le surplus, s'il y en a, est réparti entre tous les assurés bons numéros, les exemptés et les réformés après le tirage au sort (19 des statuts).

En cas d'exemption légale ou de décès de l'assuré avant le tirage au sort, et en cas d'accident qui rendrait ce dernier impropre au service militaire, les sommes versées pour son compte, sont immédiatement remboursées au souscripteur, ses héritiers ou ayant droit.

La Prévoyance assure depuis la naissance jusqu'au moment du tirage au sort, au moyen de mises annuelles qui varient suivant l'âge de ceux qu'on veut faire assurer.

Ces mises annuelles sont versées à la caisse d'épargne, au nom du souscripteur.

Pour plus amples renseignements, s'adresser

au bureau de la Direction générale, place du Palais de Justice, à Cahors.

On demande des Directeurs cantonaux.

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

24 août 1863.

au comptant : Dernier cours. Hausse. Baisse.
3 pour 100..... 67 60 » » » 05
4 1/2 pour 100..... 96 80 » 05 » »

25 août.
3 pour 100..... 67 50 » » » 40
4 1/2 pour 100..... 96 85 » 05 » »

26 août.
3 pour 100..... 67 40 » » » 40
4 1/2 pour 100..... 96 70 » » » 45

VILLE DE CAHORS.

Marché aux grains. — Mercredi, 26 août 1863.

	Hectolitres exposés en vente.	Hectolitres vendus.	PRIX moyen de l'hectolitre.	POIDS moyen de l'hectolitre.
Froment..	428	102	20 ^f 98	78 k. 240
Mais.....	39	10	12 ^f 68	»

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

- 22 août. Derouet (Georges-Manuel), rue Boulevards.
- 23 — Quéniel (Marie), rue Fénelon.
- 25 — Artigue (Louis), rue du Tapis-Vert.

Mariages.

- 25 — Moulin (Pierre-Jules-Ernest), 1^{er} commis d'économat, et Lugol (Marie-Jeanne), sans prof., de Cahors.

Décès.

- 23 — Petel (Jean), cultivateur, 68 ans, (hospice).
- 23 — Clavel (Marianne), sans prof., 44 ans, à la Citadelle.
- 24 — Delbreil (Anne), 13 mois, rue Coin-de-Lastie.
- 24 — Constant (Elisabeth), 22 mois, rue Impériale.
- 24 — Faget (Marie-Hélène-Augustine), 14 mois, rue St-Barthélemy.
- 25 — Théron (Jeanne), sans prof., 66 ans, rue du Temple.
- 26 — Cazes (Gabriel-Augustin), tonnelier, 54 ans, rue Coin-de-Lastie.
- 26 — Enfant du sexe féminin né-mort des époux Tardieu et Tullet, rue du Château.
- 26 — Bouyssou (Jean), employé temporaire des tabacs, 57 ans, Port-Bullier.

MERCURIALE GÉNÉRALE DU DÉPARTEMENT.

DE LA 1^{re} QUINZAINE DE JUILLET.

	l'hectolitre.	le quintal métrique.
Froment....	22 ^f 46	— 28 ^f 32
Méteil.....	19 16	— 25 93
Seigle.....	15 60	— 21 39
Orge.....	16 »	— 26 60
Sarrasin....	11 48	— 19 36
Mais.....	13 74	— 19 62
Avoine.....	7 60	— 17 04
Haricots....	» »	» »

PAIN (prix moyen).

1^{re} qualité, 0^f 34; 2^e qualité, 0^f 30; 3^e qualité, 0^f 28

Mercuriale des marchés aux bestiaux pour la 1^{re} quinzaine de juillet.

	Amenés.	Vendus.	Poids moyen.	Prix moyen du kilog.
Bœufs.....	36	36	562 k.	0 ^f 65
Veaux.....	403	403	90 k.	0 ^f 76
Moutons.....	273	273	34 k.	0 ^f 56
Porcs.....	4	4	133 k.	4 ^f 18

VIANDE (prix moyen).

Bœuf 1^{er} 40; Vache 0^f 90; Veau 1^{er} 25; Mouton, 1^{er} 20; Porc, 1^{er} 38.

DÉPARTEMENT DU LOT.

Arrondissement de Cahors.

Commune de Lentillac-Lauzès.

Publication du Plan parcellaire.

Chemin vicinal ordinaire de première classe numéro 4, de Lentillac à la route départementale numéro 13.

EXPROPRIATION

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Exécution de l'article 4 de la loi du 3 mai 1841.

AVIS AU PUBLIC.

Le Maire de la commune de Lentillac donne avis que le plan parcellaire des terrains à occuper par le chemin vicinal ordinaire de première classe, numéro 4, de Lentillac à la route départementale, numéro 13, présenté par Monsieur l'Agent-Voyer en chef du département du Lot, en exécution de l'article 4 de la loi du 3 mai mil huit cent quarante-et-un, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, a été déposé ce jourd'hui, au secrétariat de la mairie de Lentillac, et qu'il y restera pendant huit jours francs au moins, du 26 août au 3 septembre mil huit cent soixante-trois, conformément aux prescriptions de l'article 3 de la même loi.

On pourra prendre connaissance dudit plan, sans déplacement, pendant le délai de la publication. Les personnes qui auraient à réclamer contre sa teneur sont invitées à présenter, dans le même délai, leurs réclamations par écrit, ou à venir les faire verbalement à la Mairie.

Fait à la Mairie de Lentillac, le 23 août mil huit cent soixante-trois.

Le Maire,
Signé : VALÉRY.

L'abonnement à tous les Journaux se paie par-tout d'avance. — Les souscripteurs au JOURNAL DU LOT, dont l'abonnement est expiré, sont invités à nous en faire parvenir le montant. Il va être fait traite sur les retardataires. — Les frais de recouvrement seront à leur charge.

Le Prospectus du Parthénon de l'Histoire, orné de plusieurs magnifiques gravures, sera livré, gratis, à ceux de nos abonnés de la ville qui ne l'ont pas reçu. Nos abonnés du département sont priés de le faire prendre au bureau du Journal, ou bien, de joindre un timbre-poste de 10 centimes à leur demande.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

28^e ANNÉE **Institution Faget** 28^e ANNÉE

Rue du Lycée, n° 20, à Toulouse.

Le premier septembre, ouverture des cours préparatoires aux deux baccalauréats. — Le quinze octobre, ouverture des cours de fin d'année.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE.

Baccalauréats : 77 candidats reçus dont 14 avec mention. **Saint-Cyr** : cinq candidats admissibles. — La reprise des cours pour cette école aura lieu le premier novembre.

EAU D'OBERT Pour faire repousser les cheveux, en arrêter la chute et la décoloration, et guérir toutes les affections de l'épiderme; ROUGEURS, DÉMANGEAISONS, écaillés pelliculeuses, qui tombent et qui décolorent les cheveux. Flacon 6 fr. Chez les principaux parfumeurs et coiffeurs des départ., et à Paris, chez l'inventeur, M. OBERT, chimiste, auteur d'un traité des maladies des cheveux, 173, RUE ST-HONORÉ, près les Tuileries. On expédie directement contre un mandat sur la poste. (Affranchir.)

TAPISSERIE ET PASSEMENTERIE RIVIÈRE
à Cahors, rue de la Préfecture, n° 8
Grand assortiment de papiers peints, à 3, 4 couleurs, à 35, 40, 45, 50 c. le rouleau, jusqu'aux prix les plus élevés, les papiers fins seront vendus à un rabais considérable.
Lesieur RIVIÈRE se charge d'exécuter toute commande d'ameublement qu'on voudra bien lui faire.

Placement de Capitaux

En compte courant avec chèques.

INTÉRÊT ANNUEL :

- 3 % av. fac. de retirer les fonds à 10 jours de vue;
- 4 % à 1 mois de vue;
- 5 % à 3 mois de vue;
- 6 % à 6 mois de vue.

On ne reçoit pas de somme inférieure à 1,000 francs.

On envoie sur demande une notice détaillée des opérations de la maison.

Pacini et C^{ie}, banquiers, 27, rue de Grammont.

A LA PATISSERIE MODERNE

S^t-JEAN, fils

Rue de la Liberté,

ANCIENNE MAISON LAPERGUE

A CAHORS

Gâteaux en tous genres, Fruits glacés, Sirops, Liqueurs, Vins fins de toute espèce.

Commandes à toute heure du jour.

SALON DE CONSOMMATION

NOUVEAU SERVICE DE

Cahors à la Gare d'Assier

AVIS.

Le public est prévenu qu'un service régulier est établi entre la Gare d'Assier et Cahors. Les départs ont lieu comme suit :

De Cahors, à 10 heures 30 minutes du matin; arrivée à Assier, à 4 heures 30 minutes du soir, pour l'arrivée du train se dirigeant sur Gramat, Rocamadour et les Eaux de Miers, ainsi que pour le départ du train se dirigeant sur Rodez, Figeac, Aurillac et Cransac.

Départ d'Assier pour Cahors, à 8 heures 30 minutes du matin, après l'arrivée des trains venant de Miers et Gramat et de celui de Rodez, Cransac, Figeac et Aurillac

PRIX MODÉRÉS.

Bureaux, à Cahors, chez M. DUMEAU, chapelier, à côté du café Ferrand; à Assier, hôtel JUSTIN, près la Gare.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.

BAYLES J^{NE}

A l'honneur de prévenir le public qu'on trouvera chez lui un bel assortiment de pince-nez, lunettes de myope et de presbite en verre, cristal, blancs, colorés et fumés des meilleures fabriques de Paris;

Baromètres, thermomètres, longues-vues, lorgnons, jumelles, lorgnettes, loupes, stéréoscopes, épreuves, pèze-liquides, articles d'arpenteurs, cannes, porte-monnaies, sacs-gibecières, etc.

AVIS

Le cabinet de MM. Dorigny et Alexandre est ouvert tous les jours de 9 heures à 5 heures, Boulevard Sud, Maison Villès, à Cahors.

Ces Messieurs rappellent à leurs clients, que toutes les opérations (dents artificielles, plombages, etc); sont garanties dix années; et que toute opération, non suivie d'un succès complet, est recommencée sans perception de nouveaux honoraires.